

ECOLE ARTHUR LE DUC
TORIGNI-LES-VILLES

PROCES-VERBAL
1er CONSEIL D'ECOLE 2023-2024
lundi 6 novembre 2023

début 17h45

Présents	Excusés
Mme Prével IEN	
<u>Élus:</u> M.Gallier, adjoint aux affaires scolaires	Mr Grandin, Maire de Torigni
<u>Représentants des parents d'élèves:</u> Mmes Tanquerel, Lebret, Gilbert, Ramard, Bailly, Lemarchant, Renault, Joli	<u>Représentants des parents d'élèves:</u> Mme Marie
<u>Enseignants:</u> Mmes Mullois, Eve, Bazin, Aubril, Hélié-Philipot, Béquet, Hamelin, Lesauvage Mr.Régent,	<u>Délégué Départemental de l'Education Nationale:</u> non nommé à ce jour
<u>RASED</u> : Mme Horel	<u>Enseignants</u> : Mme Pineau <u>RASED</u> : Mme Jean-Louis

Tour de table pour se présenter

Excuses des absents

I- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Lecture du Procès-Verbal:

Circonscription St-Lô Sud

École Arthur Le Duc

nombre de classes dans l'école: 8

résultats du scrutin du 13 octobre 2023

nombre d'électeurs inscrits	272
nombre de votants	131
bulletins blancs ou nuls	14
suffrages exprimés	117
nombre de sièges à pourvoir	8
Taux de participation	48,16%
quotient électoral (suffrages exprimés/ nombre de sièges)	14,63

attribution des sièges

listes	suffrages		sièges pourvus par élection
	nombre	%	
liste 1	8	100	8
total	8	100	8

ont été proclamés élus:

titulaires	suppléants
Mme Tanquerel	Mme Joli
Mme Lebret	Mme Lefèvre
Mme Marie	
Mme Gilbert	
Mme Morazin Ramard	
Mme Bailly	
Mme Lemarchant	
Mme Renault	

Félicitations et bienvenue aux nouveaux élus.

Conformément au vote du conseil d'école de l'année dernière, le vote s'est tenu par correspondance car aucun logiciel de vote électronique n'a été homologué. Je soumetts de nouveau au conseil le mode de scrutin. Je propose qu'on vote en faveur d'un vote électronique et en cas d'absence de logiciel d'un vote uniquement par correspondance.

Pour: **unanimité**

Contre:

Abstention:

Le conseil d'école se prononce donc en faveur d'un vote électronique ou en cas d'impossibilité d'un vote uniquement par correspondance pour l'année prochaine

II- Le conseil d'école

Il est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter les écoles. Il se réunit au moins une fois par trimestre et si besoin en conseil(s) d'école extraordinaire(s).

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires. Le directeur peut inviter qui bon lui semble au conseil d'école, le nombre n'étant pas restreint. Ces personnes peuvent intervenir mais n'ont pas le droit de voter.

Qui est membre de droit du Conseil d'école ?

1. les enseignants de l'école (dont le directeur), y compris les temps partiels, les compléments de service et les titulaires remplaçants présents sur l'école au moment de la tenue de la réunion
2. le maire OU son représentant,
3. un conseiller municipal désigné par le Conseil municipal OU , lorsque les dépenses de fonctionnement de l'école ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, le président de cet établissement ou son représentant,
4. le DDEN du secteur (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)
5. autant de parents que de classes, élus par l'ensemble des parents d'élèves (ou moins en cas de nombre de candidats inférieur au nombre de classes),
6. un maître du RASED qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école.

III- Organisation de l'école

Effectifs à la rentrée : 189 élèves présents.

8 classes: 3 qui accueillent des maternelles, 5 qui accueillent des élémentaires.

9 enseignants interviennent à l'école: Mme Mullois en TPS/PS/GS, Mme Hamelin en PS/GS, Mme Béquet en MS, Mme Aubril en CP/CE1, Mr Régent en CP/CE1, Mme Eve en CE2, Mme Hélié-Philipot et Mme Lesauvage assurant la décharge de direction en CM1/CM2 et Mme Bazin en CM1/CM2.

1 enseignant Brigade : Mme Pineau

2 AESH rattachées aux élèves pour lesquels elles ont été demandées.

3 ATSEM

A la rentrée nous avons: 189 élèves répartis comme suit

TPS/PS/GS	PS /GS	MS	CP/CE1	CP/CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
23	23	26	21	21	25	25	25
Maternelle: 72			Élémentaire:117				

A ce jour 3 élèves ont quitté l'école : 1 CE1 et 2 CM1

2 nouveaux élèves sont attendus en janvier

Activités décloisonnées ou échange de service:

Chaque début d'après midi, Mme Bazin prend en charge les CM1 puis les CM2 pour faire de l'histoire, de la géographie et des sciences. Mme Hélié-Philipot prend les CM2 puis les CM1 pour travailler l'anglais, la chorale et l'éducation morale et civique. Le mardi et 1 lundi sur 3, Mme Lesauvage intervient auprès des CM2 et des CM1 pour travailler en lecture.

Mme Eve assure la chorale auprès des élèves de cycle 2

Mme Aubril et Mr Régent décloisonnent 2 fois par semaine

APC le mardi de 16h30 à 17h30 avec tous les enseignants pour les élèves pressentis par les enseignants.

Des évaluations CP, CE1 et CM1 ont été réalisées mi septembre. Les résultats individuels ont été restitués aux familles.

IV- Rased: Réseau d'Aide à la Scolarisation des Enfants en Difficulté

Mme Horel, enseignante d'adaptation, présente le rôle et le fonctionnement du RASED.

Mme Jean Louis, psychologue scolaire, intervient à la demande des enseignants et des parents. Son bureau est basé à Condé/Vire

V- Règlement intérieur de l'école

Vote pour l'approbation du nouveau règlement: Adopté à l'**unanimité**

Présentation de la charte informatique, charte de laïcité.

Le tout sera envoyé par l'éduc de Normandie aux familles.

VI - projet d'école

Le projet d'école a été élaboré. Suite à l'état des lieux faits les années précédentes voici les thématiques sur lesquelles nous accentuons nos projets :

- lire avec aisance à haute voix
- comprendre un texte en augmentant le bagage linguistique (vocabulaire) des élèves
- résoudre des problèmes
- positionner des nombres pour les ordonner
- renforcer la maîtrise de la langue anglaise
- faire des élèves des futurs écocitoyens du monde
- impliquer les familles dans la réussite des élèves
- impliquer les familles dans la vie de l'école.

VII- Activités, sorties, rencontres du 1er trimestre et projets ultérieurs

Classe	Projet faits et prévus	Budget estimé (sous réserve de l'évolution des tarifs d'ici la finalisation du projet)
TPS/PS/GS	Ecole dans la nature+jardin 22/09: opération nettoignons la nature 29/09: visite des jardins de Longraye 14/11: photo de classe 02/2023 : rencontre rondes et jeux chantés 11/03-8/04: cycle natation pour les GS mai-juin: cycle tennis de table GS juin : maternathlon	725€ 0€ 239,5€ 0€ 57,5€ 0€ 120€ 57,5€ total:1199,5€
PS/GS	14/11: photo de classe 02/2023 : rencontre rondes et jeux chantés 11/03-8/04: cycle natation pour les GS mai-juin: cycle tennis de table GS juin : maternathlon	0€ 57,5€ 0€ 120€ 57,5€ total : 235€
MS	7/11: spectacle l'école des fables au Normandy 14/11: photo de classe 22/02: spectacle Souffle au Normandy 02/2023 : rencontre rondes et jeux chantés 14/03: Théâtre Tracks juin : maternathlon	245€ 0€ 271€ 115€ 271€ 115€ total:1017€
CP/CE1 Mme Aubril	12/10: sensibilisation à la pollution plastique novembre-décembre: Cycle tennis de table 14/11: photo de classe 17/11 : Médiathèque : les contes revisités 30/11: spectacle Rouge incarnat 12/12 : médiathèque : jeu de piste 29/01-23/02: natation 11/04:Théâtre Bateau 28/05: Théâtre: Un bateau	37,20 € 120€ 0€ 0€ 183,5€ 0€ 0€ 183,5€ 183,5€

	juin : rencontre athlétisme	57,5€	total:765,2
CE1 Mr Régent	12/10: sensibilisation à la pollution plastique Octobre : Sortie sur le chemin de Terriers 14/11: photo de classe 30/11: spectacle Rouge incarnat 29/01-23/02: natation mars : rencontre danse de création mars-avril: cycle tennis de table 21/03/2024 : concours Koala 11/04:Théâtre Bateau 28/05: Théâtre: Un bateau juin : rencontre athlétisme	37,20€ 0€ 0€ 183,5€ 0€ 67,5€ 120€ 63€ 183,5€ 183,5€ 57,5€	total : 895,7€
CE2	Ecole dans la nature+jardin 22/09: opération nettoignons la nature 29/10: visite des jardins de Longraye 12/10: sensibilisation à la pollution plastique 14/11: photo de classe 20/11-15/12: natation 29/11: spectacle Rouge incarnat janvier-février: cycle tennis de table 22/02: théâtre: L'éveillée mars : rencontre danse de création 21/03/2024 : concours Kangourou 22/03: Théâtre: De l'autre côté du citron 28/05: Théâtre: Un bateau	725,00 € 0€ 239,50€ 37,20€ 0€ 0€ 265€ 120€ 265€ 67,5€ 75€ 265€ 265€	total:2324,2€
CM1 /CM2 Mme Hélie-Philipot/ Mme Lesauvage	22/09: opération nettoignons la nature 10/10: sensibilisation à la pollution plastique 14/11: photo de classe 20/11-15/12: natation 11/12: Théâtre: Château faible janvier-février: initiation aux échecs 23/01: théâtre: Cavalcade en Cocazie 21/03/2024 : concours Kangourou avril : rencontre sécurité piéton mai/juin : CM2 : ptit tour vélo 17 mai : Camps Notley juin : rencontre athlétisme	0,00 € 37,20€ 0€ 0€ 201,5€ 255,56€ 201,5€ 72€ 57,5€ 0€ 84€ 57,5€	total:966,76€
CM1/CM2 : Mme Bazin	22/09: opération nettoignons la nature 10/10: sensibilisation à la pollution plastique 9/10-17/11: natation 14/11: photo de classe 11/12: Théâtre: Château faible janvier-février: initiation aux échecs 23/01: théâtre: Cavalcade en Cocazie 21/03/2024 : concours Kangourou avril : rencontre sécurité piéton	0€ 37,20€ 0€ 0€ 201,5€ 255,56€ 201,5€ 75€ 57,5€	

	mai/juin : CM2 : ptit tour vélo	0€	
	17 mai : Camps Notley	87,50€	
	juin : rencontre athlétisme	57,5€	total:973,26€

Total des dépenses estimées pour les sorties scolaires prévues à ce jour : 8378,62€. A cela s'ajoute les dépenses des activités pédagogique telles que la cuisine, les bricolages, (150 à 300€ par classe soit entre 1200 et 2400€), les livres de Noël offert à chaque enfant(187€), les sapins de Noël (96€), table de ping pong (400€), ...

Au 1er septembre chaque classe bénéficiait de 1900€ pour l'ensemble de ses dépenses.

VIII- Fonctionnement financier de l'école

L'école fonctionne grâce:

- Au budget mairie 2023 qui s'élève à 15600 €: ce budget est fixé à 80 € par enfant inscrit à la rentrée 2022 soit 10 590 € pour les fournitures, gérés par la mairie et 4 120 € pour transports et fêtes et cérémonies versés en subvention à la coopérative scolaire en mai. La mairie prend aussi en charge le photocopieur à hauteur de 890€ pour l'année 2023.

- A la coopérative scolaire qui trouve ses fonds dans les cotisations, la vente des photos, les subventions de la mairie citées ci-dessus à savoir 4120€ et de l'APE qui organise des actions régulièrement dans l'année. L'APE a annoncé vouloir nous verser 2000€.

A ce jour la coopérative scolaire est à 15397,11 €.

Bilan 2022/2023

	Recettes: 12953,74€	Dépenses:12022,53€	Solde: 931,21€
Vente de déchets	47,2	0	47,2
Fonctionnement classe	888,24 (2de partie de la subvention cheval + remboursement cantine collègue CM2+retour de régie d'avance non dépensée)	2375,61	-1487,37
Photo de classe	1 315,30 €	0	1 315,30 €
Livres et sapins de Noël	0	324,98 €	-324,98 €
Transports	0	4 245,00 €	-4 245,00 €
Entrées (cinéma, musée, ...)	0	4436,6	-4 436,60 €
Frais de fonctionnement (assurances, frais bancaires, adhésion OCCE, ...)	0	640,34	-640,34 €
Participation des familles	2 083,00 €		2 083,00 €
APE	4 500,00 €		4 500,00 €

A cela s'ajoute les 4120€ versés en mai par la mairie mais qui ne sont utilisés que pour l'année scolaire suivante de plus nous avons eu le reste de subvention de la sortie cheval faite l'année dernière.

Les fonds de la coopérative scolaire permettent de financer les activités, les sorties et les transports des 8 classes.

Pour information un transport Torigny/St Lô coûte actuellement 115€. les entrées au théâtre 6€ par élève.

Remerciements à tous les acteurs permettant aux enfants de s'ouvrir à la culture.

IX-Sécurité/Santé

Pas de nouvelle concernant les visites médicales pour les enfants de 3 ans. L'infirmière scolaire passera voir les GS le vendredi. Comme elle intervient sur 5 écoles, elle passera dans la nôtre le vendredi sur 5.

Nous sommes en vigipirate alerte attentat ce qui nous oblige à renforcer les mesures de sécurité notamment en ne laissant pas les barrières ouvertes le soir pour les rendez-vous parents. Nous avons déjà mis en place la présence d'un adulte aux barrières pour les arrivées et les sorties.

Présentation des exercices de sécurité:

Une alarme centralisée a été installée. Pour l'intrusion, elle peut être déclenchée grâce à une télécommande présente dans chaque salle de classe. Pour l'incendie et le confinement elle ne peut être déclenchée que du bureau de direction.

Exercice incendie du 12/09/2022: l'exercice s'est déroulé en présence de Mr Gallier. L'évacuation s'est faite en 4 minutes 19 dans le calme.

Exercice PPMS intrusion : un exercice PPMS intrusion se cacher a eu lieu mardi 10 octobre en présence de Mr Gallier. Les améliorations à apporter : placer des films occultants sur les fenêtres des classes et de la salle de motricité donnant sur la cour, renforcer les fenêtres de la classe de Mme Eve donnant dans le couloir, débrancher les téléphones des salles où des personnes se cachent (salle des maîtres, classe de Mme Hélié-Philipot), les portes donnant sur l'extérieur devraient être fermées mais cela est difficile sachant que des élèves vont aux toilettes et ne peuvent plus rentrer si la porte se ferme et que la norme incendie veut qu'on ne ferme pas à clé les portes qui n'ont pas de barre anti panique.

présentation des registres sécurité DUER et danger grave et imminent: Ces registres recueillent les observations et suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail ou à signaler un danger grave et imminent. Ces registres sont à disposition du personnel et des usagers dans le bureau de la direction. A ce jour, aucun événement n'a été signalé.

Présentation du registre public accessibilité: Il a pour but de présenter aux usagers les dispositions prises pour permettre à tous de bénéficier de l'ensemble des services de l'école. Il est consultable au bureau de la direction.

Une visite de la commission de sécurité a eu lieu dans le bâtiment des maternelles le jeudi 19 octobre le matin. Présentation par Mr Gallier. Deux points sont à revoir : la mise en place d'une porte coupe feu et l'alarme incendie interne au bâtiment qui est usagée.

Le harcèlement à l'école : présentation du document sur les actions en cas de situations de harcèlement :

Programme pHARe

•Généralisation du programme pHARe à la rentrée 2022

•Enjeu:

➤Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement

➤Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

➤Associer les parents et les partenaires / communiquer sur le programme

➤Développer le parcours citoyen et l'éducation à la santé

Un plan de prévention a été élaboré au sein de l'école et il va être revu en conseil des maîtres pour le faire évoluer et un protocole de traitement d'une situation de harcèlement est déjà en place.

X-Travaux

Présentés par Mr Gallier

- les toilettes des maternelles : travaux prévus pour les vacances de février semaine 9 et 10, coût : environ 20 000 euros
- le toit du préau refait cet été : 19 255€
- la fibre
- mobilier : 5604,74€

Les choses à prévoir

- abri des petits vélo :
- ordinateurs à renouveler
- un préau en maternelles

Questions diverses

Question n°1 : "Peut-on prévoir un système de fermeture sécurisé pour le portail de la garderie ? du style des fermetures des portillons des piscines sur le dessus pour que ça ne soit pas accessible aux enfants (mon fils a ouvert et s'est retrouvé dans les escaliers, je n'en veux à personne je me doute que c'est compliqué à gérer surtout à la rentrée, juste pour éviter un soucis et moins de stress niveau surveillance pour le personnel)"

Réponse de Mr Gallier : Cela a été réalisé, une sonnette a été installée pour permettre de signaler la présence d'un parent et de venir ouvrir la barrière.

Question n°2 : "J'aimerais connaître les horaires de fermeture de la barrière le soir. En fonction des personnes qui sont à la barrière, elle n'est pas identique. On peut être amené à stationner loin. Mon mari a trouvé plusieurs fois la barrière fermée avant 16h40. Serait il possible d'avoir un horaire cadré ?"

Réponse de l'équipe enseignante : La législation nationale et le règlement intérieur stipule que, concernant la sortie du soir, c'est aux parents d'être présents à 16h30 et de récupérer leurs enfants dès l'ouverture des barrières. Les enseignants n'ont pas à attendre les familles. Afin de faciliter la circulation dans les couloirs de maternelles, les enseignants d'élémentaire ont accepté d'attendre avec les enfants concernés la sortie du bâtiment maternelles des parents ayant aussi des enfants en élémentaire. Un système de garderie est en place pour tout parent ne pouvant être présent à 16h30.

Question n°3 : Je fusionne la réponse de deux questions

"A l'attention des enseignants d'élémentaire, pensez-vous organiser un voyage scolaire pour une ou plusieurs classes pour la fin de l'année ? Le budget le permettrait-il ? Merci pour tous les projets que vous mettez déjà en œuvre."

- "Peut-il y avoir des sorties avec un découcher, style classe de mer à Bréhal sans que ce soit loin ou long, ça fait de super souvenirs, on se souvient des nôtres à l'époque."

Réponse de l'équipe enseignante : Les sorties et voyages scolaires relèvent de la liberté pédagogique des enseignants et ne sont en aucun cas obligatoires. De plus, ces sorties, quand elle ont lieu doivent avoir un but pédagogique. Cela représente un coût financier pour les parents et cela peut impacter les autres classes. Cela a déjà eu lieu et pourra se reproduire en fonction des projets pédagogiques.

Question n°4- " Est-ce possible de connaître les projets de l'année avec budget ?"

Réponse de l'équipe enseignante :Les projets déjà actés ont été présentés lors des réunions de rentrée, lors de chaque conseil d'école et sont visibles sur le site publique de l'école. Tous les budgets ne sont pas finalisés car le facteur transport peut être variable.

Question n°5 :- " Est-ce possible d'avoir la position des comptes à la date de la rentrée (dans le dernier conseil d'école ce n'est pas indiqué)"

Réponse de l'équipe enseignante :Les comptes ont été présenté un peu plus tôt dans la soirée et contrairement à ce qui affirmé l'ont été au dernier conseil d'école. Ils sont présentés au moins une fois par an lors de leur clôture à savoir au premier conseil d'école pour le compte coopérative scolaire et au deuxième conseil d'école pour le budget mairie. Nous adhérons à l'OCCE et nos comptes sont vérifiés et validés chaque année. De plus, un contrôle a été fait il y a quelques années et aucune anomalie n'a été relevée dans la gestion et l'utilisation des fonds.

Question n°6 : "Peut-on revoir l'organisation de la rentrée des maternelles : des parents ne connaissant pas l'école ne savent pas dans quelle classe aller, ne connaissent pas la maîtresse, pas de présentation, j'ai vu plusieurs parents perdus -> peut-être faire un accueil par classe pour faciliter avec un petit décalage de l'heure de rentrée ?"

Réponse de l'équipe enseignante :Je m'étonne que des parents ne connaissent pas l'école sachant que des portes ouvertes sont organisées chaque année et que Mr Gallier ou moi-même faisons visiter l'école à chaque famille venant inscrire son enfant. D'habitude nous précisons sur les listes la localisation de la classe et effectivement cela a été omis cette année. Seules 2-3 familles sont venues trouver les 5 enseignants présents dans la cour d'élémentaires pour être guidées. Faire une rentrée en décalé semble compliqué mais nous étudierons cette proposition pour la prochaine rentrée.

Date du prochain conseil d'école: 12 février 2024 à 18h15

Le secrétaire
Hervé Régent

La directrice
J.Hélie-Philipot